



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1917 du 23 NOVEMBRE 2023

Le Chef de l'État a échangé avec le PDG du Consortium ENI

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, a échangé ce jeudi 23 novembre 2023, au Palais de la Présidence de la République, avec le Président Directeur Général du Consortium pétrolier et gazier ENI, M. Claudio Descalzi.

Le Consortium ENI, qui est une société multinationale italienne d'exploitation de pétrole et de gaz, est à l'origine de l'importante découverte, en septembre 2021, aux larges des côtes ivoiriennes (70 km d'Abidjan) du gisement offshore de pétrole et de gaz, dénommé "Baleine", le plus grand champ pétrolier de notre pays.

Monsieur Claudio Descalzi a indiqué avoir informé le Chef de l'État de l'entrée en production, vingt-trois mois après la découverte, de cet important gisement. Ce qui est une performance remarquable dans l'industrie pétrolière.

Il a insisté sur la production du gaz, qui est d'une importance capitale pour notre pays, car c'est le gaz qui fait tourner les centrales électriques et donne de l'énergie.

Le PDG de ENI a ajouté qu'après cette première phase de mise en production, une deuxième va suivre, dès l'année prochaine, et va permettre de doubler, au moins, la production du champ "Baleine". Une troisième phase, beaucoup plus longue, interviendra par la suite et, à terme, permettra de produire près de 200.000 barils de pétrole brut et de gaz par jour. Ce qui fera de la Côte d'Ivoire, l'un des grands pays producteurs de pétrole en Afrique.

Le Patron du Consortium ENI a souligné que toute cette opération nécessitera des investissements cumulés de près de 10 milliards de dollars US.

Par ailleurs, il a indiqué avoir profité de cet entretien avec le Chef de l'État, pour évoquer un sujet ayant trait à l'agriculture, notamment l'entrée de son Consortium dans une sorte d'économie circulaire qui consiste à produire de l'huile végétale à partir des résidus de l'hévéa. Ce qui pourrait être aussi bénéfique pour notre pays que pour son Groupe.

Notons que le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, M. Robert Mambé Beugré, le Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République, M. Fidèle Sarrasoro, le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. Abdourahmane Cissé, le Ministre des Mines, du Pétrole, de l'Énergie, M. Mamadou Sangafowa Coulibaly et la Secrétaire Générale Adjointe de la Présidence de la République, Mme Masséré Touré- Koné, ont pris part à cette rencontre.

Avant l'entretien, le Président de la République a présidé un Conseil des Ministres qui a adopté un projet de loi autorisant le Chef de l'Etat à ratifier le nouvel Accord portant création de l'Organisation Inter Africaine du Café (OIAAC), dénommé Nouvel Accord de l'OIAAC, adopté le 20 novembre 2020, lors de la 60^e Assemblée Générale de l'Organisation, en remplacement de l'Accord de 1960.

Le nouvel Accord de l'OIAAC vise, selon le Porte- parole du Gouvernement, à répondre au mieux aux nouvelles problématiques apparues dans la filière caféière, notamment les questions de la qualité du café et de la durabilité de l'économie caféière qui se posent aux pays producteurs de café.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Éric DRO DIOMANDE

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci